

une riche collection de manuscrits de toute sorte dont nous allons donner quelques exemples :

Tous actes officiels ayant appartenu à Pierre Boucher, dont plusieurs datant de 1661 ;

Commissions et passeports signés par Louis XV en 1763 et 1760 pour M. de la Bruère, enseigne d'artillerie ;

Commissions signées par Dalhousie, Prévost, Dorchester, R. S. M. Mines, lieutenant-gouverneur, Sir Gordon Drummond, Sir James Kempt et autres, lesquelles commissions étaient décernées en français aux miliciens de langue française ;

Livre d'ordre du major Pierre René Boucher de la Bruère, durant la campagne de 1812. Ce major Pierre René B. de la Bruère est le grand-père de M. de la Bruère. Il fut major et ensuite colonel du 2^e bataillon. Il participa à la bataille de Châteauguay en 1813 et devint titulaire de la médaille dite de Châteauguay pour la conduite qu'il tint au cours de cette campagne.

M. de la Bruère conserve encore de son grand-père quelques pièces de son uniforme, une tunique rouge à boutons dorés sur quoi on lit : "Milice Canadienne", les épaulettes à franges métalliques, l'écharpe, les éperons, le gorgerin et l'épée. Il possédait même, jusqu'à ces dernières années, les deux drapeaux du 2^e bataillon qui prit part à l'affaire de Châteauguay. M. de la Bruère en fit cadeau à la législature de Québec où on les conserve précieusement. En 1820, lors du licenciement des troupes, ordre fut donné par le gouverneur de remettre les drapeaux régimentaires au premier officier par ordre d'ancienneté de chaque bataillon ; ils échurent ainsi au colonel de la Bruère :

Un exemplaire de la "Nouvelle Constitution Française de 1791 et Déclaration des droits de l'homme et des citoyens" ;

Une copie de la "Proclamation du Canada en République", faite en 1838, laquelle proclamation fut distribuée par Nelson. Cette pièce est très rare, presque toutes les copies ayant été brûlées à l'époque, dans la crainte où l'on vivait des recherches domiciliaires. Robert Nelson signait comme président temporaire. Qu'on remarque qu'à l'époque, l'insurrection était apaisée déjà dans le Bas-Canada ;

Le manuscrit de la chanson, "C'est la faute à Papineau", sur les couplets de Barthélémy ; cette chanson date de 1834 ;

Une toile imprimée et dont fut placardée la ville de Montréal durant les élections de 1830. Cette toile est peut-être unique. Elle rappelle une bonne farce électorale. On reprochait à Papineau et à ses amis de manquer de loyalisme. Pour bien marquer les sentiments de respect que leur inspirait le roi d'Angleterre, ils firent partout afficher des toiles sur quoi on lisait :

CANDIDATS A LA DEPUTATION

(Ici les armes
d'Angleterre)

Vivent

G. R.

PAPINEAU
NELSON
HENEY
LESLIE
VALOIS
PERRAULT

C'est-à-dire, grâce à l'emploi du pluriel, vivent G. R. (le roi d'Angleterre) et Papineau, Nelson, Heney, Leslie, Valois et Perrault ;

Une lettre autographe de Charles de Lorimier, écrite le 22 janvier 1839, de la prison de Montréal, quelques jours avant son exécution, dans laquelle il fait ses adieux à M. René de la Bruère ;